

**Conditions générales Carte Club 4 Vallées:**

- **Fonctionnement :**

La Carte Club fonctionne comme une carte de crédit. A l'achat de la carte et à chaque journée consommée, le montant est débité automatiquement de la carte de crédit de l'utilisateur. Le montant débité par journée dépend du secteur fréquenté et de l'heure de départ (il n'est pas possible de l'utiliser seulement pour la matinée ou dès 15 h). En principe, le montant correspond au tarif officiel, déduction faite du rabais Carte Club de 10 % (ou plus si la journée correspond à une offre spéciale).

Lors de journées de ski consécutives, le meilleur prix entre ce qui aurait dû être payé en achetant des jours consécutifs et le prix à la journée de la Carte Club est facturé. (Attention : le prix des jours consécutifs de référence est celui du secteur 4 Vallées – aucun calcul possible pour les sous-secteurs – aucun cumul de rabais possible - l'entrée doit se faire tous les jours par le même domaine). Le tarif consécutif est calculé à partir de 6 jours.

La Carte Club ne doit pas être utilisée pour un trajet simple course ou un aller-retour.

Les rabais Carte Club sont appliqués sur les tarifs pleins et sont non-cumulables avec d'autres réductions spéciales (rabais de début de saison inclus).

- **Inscription :**

Les clients désirant ouvrir un compte Carte Club doivent avoir une adresse e-mail valable. Nous nous réservons le droit de résilier la carte en cas d'adresse e-mail non valable.

- **Tarif famille :**

Pour bénéficier du tarif famille, les membres doivent skier le même jour aux mêmes heures. Par exemple, si un membre de la famille passe les bornes avant 11 h 30 et les autres dès 11 h 30, le tarif famille ne peut pas être appliqué car les tranches horaires sont différentes.

- **Résiliation :**

La Carte Club est renouvelée chaque année automatiquement en date du 31 octobre. Un e-mail d'information est envoyé à tous les clients le 1<sup>er</sup> octobre et au 15 octobre pour leur demander s'ils souhaitent éventuellement résilier leur Carte Club. Sans nouvelle de leur part, la carte est automatiquement renouvelée pour une année au 31 octobre.

- **Cotisations :**

Les cotisations sont encaissées chaque année le 1<sup>er</sup> novembre et les cartes de crédit qui sont refusées entraînent le blocage immédiat de la Carte Club. Pour pouvoir skier, le client doit procéder à la mise à jour de ses coordonnées en ligne. Un e-mail d'information est envoyé aux clients avant l'encaissement de la cotisation afin qu'ils contrôlent leur adresse e-mail et la date d'expiration de leur carte de crédit.

- **Encaissement :**

Le montant des journées de ski est débité des cartes de crédit des clients tous les mercredis. En cas d'erreur d'encaissement, les Cartes Club sont bloquées et réactivées une fois que le client a mis ses données à jour.

- **Les arrondis :**

Le prix du forfait est arrondi au chiffre supérieur et inférieur à 0.50 centimes.

- **Fraude :**

Le forfait est personnel et intransmissible. En cas d'abus, la carte sera retirée et le fautif recevra une amende de CHF 250.- minimum.

- **Perte :**

En cas de perte de la carte, le titulaire doit impérativement et immédiatement informer la société de remontées mécaniques auprès de laquelle il a souscrit sa carte (Téléverbier, NV Remontées mécaniques ou Télé-Thyon) pour la bloquer. Une surtaxe de 20 CHF sera perçue pour le renouvellement de la carte ainsi que 5 CHF supplémentaires pour une nouvelle keycard.

- **Cartes de crédit acceptées :**

Visa, Mastercard, American Express

- **Date d'échéance de la carte de crédit :**

Toute carte de crédit échue est bloquée automatiquement. Le client doit impérativement mettre les données de sa carte de crédit à jour via son compte client.

Les cartes arrivant à échéance durant le mois en cours doivent également être mises à jour avant le 15 du mois. Sans modification, la carte sera bloquée dès le 16 du mois en cours et ce, jusqu'à la mise à jour des informations.